



Sport

## EXPLOITATION DES PISCINES

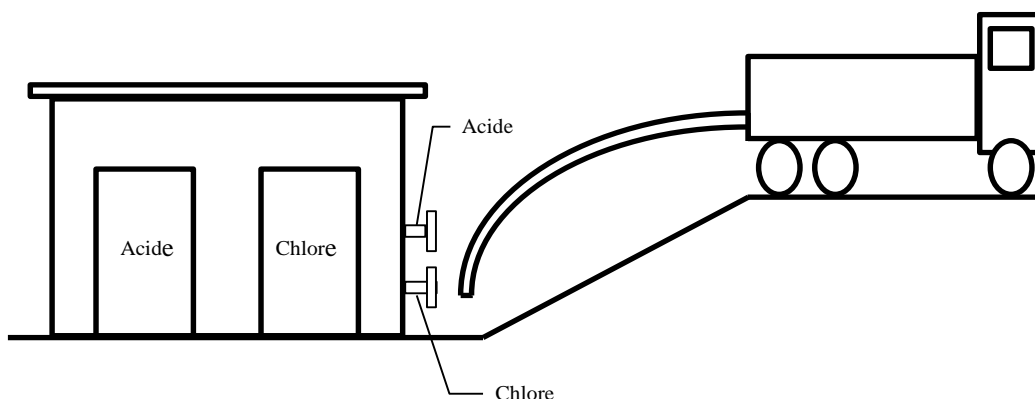
Le traitement de l'eau des piscines est source de nuisances pour le personnel chargé de l'exploitation. Si les produits utilisés sont généralement nocifs, des moyens préventifs peuvent en atténuer les effets.

### Les risques professionnels

- Risque d'intoxication aiguë et/ou de brûlure par inhalation ou contact avec la peau lors de la manipulation des produits chimiques nécessaires au traitement de l'eau.
- Risque d'irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) par la présence excessive de chloramines dans l'air (produit de décomposition du chlore).
- Risque d'exposition à des germes pathogènes pouvant entraîner des maladies telles que spirochètoses et mycoses des orteils.
- Risque de chute par glissade lié à la présence d'humidité sur les voies de circulation.
- Irritabilité, fatigue excessive, trouble du sommeil liés à l'exposition prolongée au bruit généré par le public présent dans le bassin.

### Les mesures de prévention

Le risque chimique peut être réduit dès la conception des installations. En effet, les opérations de transvasement de bidons de produits de traitement dans des cuves (le plus souvent acide chlorhydrique et eau de Javel) peuvent être éliminées par la mise en place d'un système de transvasement par gravitation



Dans tous les cas, l'agent chargé de la manipulation des produits devra être muni d'équipements de protection individuelle adapté.

Le stockage des réserves de produits de traitement devra être effectué dans un local spécifique correctement ventilé.

Un point d'eau devra être installé à proximité du poste de travail afin de pouvoir agir en cas de projection accidentelle de produit.

Les éléments figurants sur les fiches de données de sécurité (délivrées par le fournisseur) des produits utilisés, doivent être communiqués aux agents concernés. De plus, une formation appropriée doit leur être délivrée.

Afin de prévenir les risques d'irritation par les chloramines présents dans l'air, il est important de veiller au bon réglage du système de ventilation. De plus, le dosage du chlore dans l'eau est également à surveiller.

L'entretien des sols permet d'éliminer les germes pathogènes responsables de nombreuses affections cutanées.

Un cycle de lavage comprend les phases de pré-lavage (au jet), de nettoyage (brossage avec un produit détergent), de rinçage (jet d'eau ou nettoyeur à haute pression) et de désinfection (jet d'eau additionné de désinfectant).

Il est important d'être vigilant lors des déplacements lorsque le sol est mouillé.

Les problèmes de bruit au niveau du bassin sont résolus le plus souvent dès la conception des installations.

Pour les installations existantes, il est possible de placer des matériaux absorbants sous la toiture ou sur les murs.

Enfin, le personnel présent sur le bassin peut être doté de protections auditives.



## Équipements de protection individuelle

Pour les opérations de manipulation des produits chimiques, les agents doivent avoir à leur disposition :

- Vêtement de travail traité antiacide.
- Gants en PVC avec manchette.
- Écran facial de protection.
- Chaussures ou bottes de sécurité
- Masque de protection respiratoire filtrant les vapeurs organiques



Les agents présents sur le bassin (MNS) doivent porter des chaussures plastiques ouvertes (sandales) à semelle antidérapante.

Ils peuvent être dotés de protections auditives. Ces protections doivent permettre de garder un contact auditif suffisant avec l'extérieur (messages d'alerte nécessaires pour la surveillance du bassin). Des bouchons moulés individualisés équipés de filtres spécifiques permettent de maintenir cette communication.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter  
notre Conseiller en Hygiène et Sécurité au :

**02 99 23 31 20**